



À Monsieur l'Inspecteur d'Académie-DASEN du Bas-Rhin

Strasbourg, le 7 décembre 2020

## Objet : Situation du non-remplacement dans le Bas-Rhin

Monsieur l'Inspecteur d'Académie du Bas-Rhin,

Nous, Organisations Syndicales et Associations de Parents d'Elèves signataires, constatons depuis des années et à nouveau dès la rentrée 2020 la situation catastrophique du non-remplacement dans les écoles du Bas-Rhin. Les chiffres dont nous disposons sont révélateurs.

A cette situation du non-remplacement déjà tendue s'est ajoutée la pandémie de COVID-19, qui a largement aggravé la situation au mois de novembre. La seconde vague que nous subissons était prévisible voire annoncée, et pourtant aucun moyen supplémentaire n'a été anticipé.

En conséquence, dans la plupart des circonscriptions, des dizaines d'enseignant-es malades ou placé-es en ASA ne sont pas remplacé-es. Des centaines d'élèves se retrouvent à la maison ou en surnombre dans d'autres classes, au mépris du protocole sanitaire pourtant simplifié et de toutes les consignes de limitation du brassage des personnes.

Les conditions de travail des élèves et les conditions d'exercice des enseignants sont lourdement impactées : absences non remplacées, déplacement et affectation d'un remplaçant sur une autre école du jour au lendemain, collègues remplaçant les

directeurs ne bénéficiant pas de décharge, impossibilité d'assurer la qualité du service public d'éducation dans des classes surchargées, sentiment d'échec et d'abandon de l'institution. La conséquence de tout ceci est la perturbation du fonctionnement des écoles déjà mises à mal par la pandémie.

Les conditions d'accueil des élèves sont encore aggravées par le non-remplacement des ATSEM en maternelle et des AESH pour l'ensemble des écoles.

Nous payons les conséquences de choix politiques qui ont fortement dégradé le Service Public d'Education et ne répondent plus à leurs obligations d'assurer la continuité d'un service public de qualité.

La profession enseignante du Bas-Rhin ne peut pas systématiquement pallier les manquements de l'institution ; il est urgent d'agir à court terme car la situation devient intenable, mais aussi à moyen et long terme pour éviter ces situations qui se répètent sans cesse !

Pour cela nous exigeons des recrutements massifs, pérennes et statutaires pour assurer immédiatement le remplacement de toutes et tous les professeurs vulnérables ou malades et alléger les effectifs partout où cela est nécessaire pour respecter les gestes barrières. Dès maintenant, nous revendiquons le recrutement urgent de toutes les listes complémentaires et leur ré-abondement au maximum.

Par ailleurs, foule d'enseignant·e·s restent en attente d'intégration dans notre département. Ne serait-ce pas le moment de faciliter leur entrée dans le Bas-Rhin ?

Dans tous les cas de figure, le recrutement dans l'urgence de contractuel·le·s doit être accompagné par l'institution (formation de base, aide pédagogique mise à disposition d'outils de qualité pour démarrer, informations sur leurs droits, leurs obligations, formation sur l'application du protocole sanitaire...). Ces personnels précaires devront bénéficier d'un concours spécial leur offrant la possibilité d'être titularisés et formés.

Ensuite, pour faire face à cette situation exceptionnelle, il faut envisager un recrutement exceptionnel sur postes statutaires de personnels via l'organisation d'un concours exceptionnel. A minima, les postes dédiés au remplacement supprimés l'an passé doivent être recréés.

Nous demandons aussi le recrutement d'AESH afin de créer une brigade de remplacement de ces personnels en capacité de répondre aux besoins d'accompagnement des élèves.

Enfin, nous vous demandons d'interpeller les mairies pour qu'elles mettent en place des plans d'urgence semblables pour pallier les absences des personnels municipaux et en particulier des ATSEM.

Nos organisations se réservent la possibilité de mettre en place, dès les premières semaines de 2021, des actions qui seront médiatisées pour dénoncer la situation du non-remplacement dans notre département.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en notre profond attachement au Service Public d'Éducation.

## Les Associations de parents d'élèves signataires

# APEIR

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES INDÉPENDANTE DE LA ROBERTSAU



APEIR (Robertsau)

[Apeir.contact.asso@gmail.com](mailto:Apeir.contact.asso@gmail.com)



APPEL (Illkirch-Graff.)

[association.appeal@yahoo.fr](mailto:association.appeal@yahoo.fr)

[gerard.guillotin@bbox.fr](mailto:gerard.guillotin@bbox.fr)



Bas-Rhin

FCPE-CDPE 67

[fcpe.cdpe67@orange.fr](mailto:fcpe.cdpe67@orange.fr)

[delphinebernardfcpe67@yahoo.com](mailto:delphinebernardfcpe67@yahoo.com)



L'APESTe (Eurométropole)

[lapeste.association@gmail.com](mailto:lapeste.association@gmail.com)



La parent'aise (Eckbolsheim)

[association.laparentaise@gmail.com](mailto:association.laparentaise@gmail.com)

## Les Organisations syndicales signataires



SNUipp-FSU67 : [snu67@snuipp.fr](mailto:snu67@snuipp.fr)



SNUDI-FO : [snudi.fo67@orange.fr](mailto:snudi.fo67@orange.fr)



[se-unsa67.net](http://se-unsa67.net)

SE-UNSA67 : [67@se-unsa.org](mailto:67@se-unsa.org)



de l'école au supérieur

SNALC : [snalc-strasbourg@snalc.fr](mailto:snalc-strasbourg@snalc.fr)